

BTS TRAVAUX PUBLICS

en contrat d'apprentissage*

APRÈS LE BTS

- ▶ **Poursuite d'études :**
ATS Génie Civil (au lycée Laplace)
Accès en 2^{ème} année d'IUP
ou 2^{ème} année d'IUT Génie Civil,
Licence ou
Licence Pro Génie Civil,
Accès en 2^{ème} ou 3^{ème}
année d'Écoles
d'Ingénieur

Existe en formation sous statut

Photo © Stéphane Janou

DÉROULEMENT ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

▶ **Durée du contrat**

Sauf conditions particulières, le contrat d'apprentissage est conclu pour deux ans (1400 heures, soit 40 semaines, sont consacrées à la formation au sein du Lycée). L'établissement assure un accompagnement à la recherche d'entreprise.

▶ **Objectifs de la formation**

La formation du Technicien Supérieur en Travaux Publics est centrée principalement sur la préparation, le suivi et le contrôle des travaux. À l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :

- ▶ **Quantifier** les matériaux à mettre en œuvre,
- ▶ **Estimer** le coût prévisionnel des travaux,
- ▶ **Planifier** les travaux dans le temps,
- ▶ **Préparer** l'installation de chantier,
- ▶ **Implanter** précisément une partie d'ouvrage,
- ▶ **Effectuer des mesures** d'essais en laboratoire,
- ▶ **Communiquer** avec les différents intervenants,
- ▶ **Gérer et optimiser** l'utilisation du matériel de chantier,
- ▶ **Maîtriser les outils informatiques** (logiciels de planification, de dessins en 2D et 3D, de tableurs et de traitement de textes).

ACCÈS À LA FORMATION

Formation sélective, via «*ParcourSup*», ouverte aux bacheliers issus de :

- ▶ Terminale Bac STI2D toutes spécialités
- ▶ Terminale Bac Général spécialités scientifiques
- ▶ Terminale Bac Professionnel Travaux Publics ou Technicien Géomètre Topographe ou Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros Œuvre
- ▶ **15 étudiants par an**

MÉTIERS PRÉPARÉS

- ▶ **Chef de chantier :** homme de terrain, toujours présent sur ses chantiers, il représente l'entreprise.
- ▶ **Conducteur de travaux :** responsable administratif et financier du chantier. Il conduit plusieurs chantiers.
- ▶ Contrôleur des Travaux Publics de l'État, Projeteur en bureau d'études, Technicien des contrôles en laboratoire, Agent commercial de matériaux du bâtiment et des TP, Technicien territorial, autres...

TYPOLOGIE DES ENTREPRISES POUVANT ASSURER L'ACCUEIL D'UN APPRENTI

Les entreprises pouvant permettre une complémentarité avec la formation en cours sont :

- ▶ les entreprises de Terrassement,
- ▶ les entreprises Routières,
- ▶ les entreprises de Voirie et de Réseaux Divers,
- ▶ les entreprises de Réseaux d'Adduction et d'Eau Potable,
- ▶ les entreprises de Réseaux d'Assainissement,
- ▶ les entreprises de Réseaux électriques/Gaz/Éclairage Public/Télécommunication,
- ▶ les entreprises d'Ouvrages d'Art et d'Ouvrages Maritimes,
- ▶ les entreprises de Travaux Souterrains, etc.



ÉTUDIER AU LYCÉE

► Accès

Le lycée est desservi par les bus urbains et inter-urbains ainsi que par le tramway (arrêt Copernic : lignes A et B) qui assure une liaison directe avec la gare SNCF.

► Effectif

Le lycée accueille environ 1100 élèves et étudiants.

► Services

Infirmière, médecin scolaire, assistante sociale (permanences), conseillère d'orientation psychologue (permanences).

L'hébergement en cité universitaire voisine est possible.

► Centre de Documentation et d'Information

Il comprend une bibliothèque générale et technique, une vidéothèque et des ressources informatiques nombreuses et diversifiées. Il est ouvert toute la semaine.

► Informatique, Intranet et Internet

L'établissement dispose d'un réseau informatique de 700 postes, tous munis d'une connexion internet. Chaque élève y accède pendant le temps de classe ou sur des équipements disponibles hors temps de classe (salle en libre service, salles de travail, CDI, foyer...).

► Association sportive

Elle est ouverte à tous et propose aux licenciés (350 élèves) la pratique de sports collectifs ou individuels nombreux et divers.

Le lycée dispose de ses propres installations sportives et permet l'accès à d'autres installations voisines (université très proche).

► Aides à la scolarité

Pour les bourses de l'enseignement secondaire ou supérieur, les dossiers sont à constituer avant l'entrée au lycée.

Des aides peuvent être attribuées par le fonds social lycéen, en cours de scolarité.



Photo © Stéphane Janou

EXAMEN - épreuves, durée, nature et coefficient

Domaine général

E1	U1 Culture générale et expression	4h	Épreuve écrite	coef. 4
E2	U2 Langue vivante (Anglais)		C.C.F.* 2 situations	coef. 2
E3	U31 Mathématiques		C.C.F.* 2 situations	coef. 2
	U32 Sciences physiques appliquées		C.C.F.* 2 situations	coef. 2

Domaine technique

Étude technique et économique

E4	U41 Études de conception et réalisation en maîtrise d'œuvre	6h	Épreuve écrite	coef. 3
	U42 Études de prix, de méthode et d'exécution	45 min	Épreuve orale	coef. 3
E5	U5 Préparation de chantier	50 min	Épreuve orale	coef. 4
Conduite de chantier				
E6	U61 Conduite de chantier	30 min	Épreuve orale	coef. 3
	U62 Implantation et contrôle		C.C.F.* 3 situations	coef. 3

Épreuve facultative : **UF1** Langue vivante en C.C.F.* (préparation 20 min + oral 20 min)

*C.C.F. : Contrôle en Cours de Formation

